

Campagne de communication « pouvoir de don »

**Pour la première fois en France : une campagne de communication
pour la promotion du don
réunit les plus grandes associations et fondations**

Les associations et fondations comptent de plus en plus sur les dons des particuliers pour faire face aux besoins croissants de solidarité et à la baisse des subventions.

Une opportunité :

Au moment de faire leur don peu de donateurs, qui payent l'impôt sur le revenu, pensent à la déduction fiscale, pour fixer le montant de leur don. Pourtant une très large majorité joint leurs reçus fiscaux à leur déclaration.

Pour la première fois en France, à l'initiative de leur syndicat France générosités, la plupart des grandes associations et fondations se sont réunies pour financer une campagne radio en vue de promouvoir les avantages fiscaux liés au don.

Celle-ci a pour objectif de faire évoluer le comportement des donateurs.

« Si vous voulez donner 30€ à une association ou à une fondation, donnez 90€, car l'Etat vous rembourse 60€ grâce à la déduction fiscale. »

Diffusé à partir du 17 octobre jusqu'au 9 novembre, le spot radio sera entendu sur les antennes d'Europe 1, RTL, Radio France et Nostalgie.

Les auditeurs pourront retrouver toute l'information sur le site dédié à la campagne : www.pouvoirdedon.org

« Il ne tient qu'à vous d'augmenter votre pouvoir de don »

France générosités. France générosités est un syndicat professionnel créé en 1998. Il défend les intérêts des organismes faisant appel aux générosités et promeut la philanthropie en France. Ses membres, associations et fondations d'intérêt général, font appel à toutes les formes de générosités (dons de particuliers, legs, donations, assurance vie, mécénat ou parrainage...). Ils représentent ensemble près de 60% de la collecte de fonds en France.

Contact :

Isabelle Bourgouin

Responsable communication

ibourgouin@francegenerosites.org

01.53.36.35.25